

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 23 octobre 2019 à 13 h 40, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Suzanne Verreault
M. Patrick Voyer

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2019-1872 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour l'entretien et la réparation des systèmes de réfrigération à l'ammoniac (Appel d'offres public 50750) - AP2019-575 (CT-2443387) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du renouvellement du contrat adjudgé à *Bonair SD inc.*, relatif à l'entretien et la réparation des systèmes de réfrigération à l'ammoniac au *Pavillon de la jeunesse*, de la date du renouvellement au 31 juillet 2021, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public 50750 et selon les prix unitaires de sa soumission du 11 juillet 2017, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

CE-2019-1873 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis au 2604, rue de la Vendée, connu et désigné comme étant le lot 2 012 439 du cadastre du Québec - Affectation au domaine public d'un immeuble sis au 2604, rue de la Vendée, connu et désigné comme étant le lot 2 012 439 dudit cadastre, et ouverture du boulevard Hochelaga - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **DE2019-260** (CT-DE2019-260) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble sis au 2604, rue de la Vendée, connu et désigné comme étant le lot 2 012 439 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 479,50 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété de monsieur Jean Poliquin et madame Claudette Bédard, pour une somme de 330 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'affectation, au domaine public, d'un immeuble situé en bordure du boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant le lot 2 012 439 dudit cadastre;
- 3° l'ouverture du boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant le même du même cadastre;
- 4° conditionnellement à cette acquisition, l'autorisation au Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment.

CE-2019-1874 Adoption du calendrier 2020 des séances du conseil de la ville - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du calendrier 2020 des séances du conseil d'agglomération de Québec - **GA2019-011** (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le calendrier 2020 des séances du conseil de la ville, joint au sommaire décisionnel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du calendrier 2020 des séances du conseil d'agglomération de Québec, joint audit sommaire.

CE-2019-1875 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de collaboration entre la Ville de Québec et la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)*, relative aux travaux modifiant la *Tournée Petit-Vallon/Irving*, arrondissement de La Haute-Saint-Charles (PSO190164) - **IN2019-033** (CT-IN2019-033) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente de collaboration entre la Ville de Québec et la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)*, relative aux travaux modifiant la *Tournée Petit-Vallon / Irving* pour le transport en commun, en application de la répartition des responsabilités et des coûts de réalisation sous la gestion de la Ville de Québec, et ce, selon les conditions substantiellement conformes à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-1876 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-596 modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 relativement à la création d'une zone à protéger correspondant au site patrimonial « Domaine des Pauvres »*, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* - **PA2019-134** (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-596 modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 relativement à la création d'une zone à protéger correspondant au site patrimonial « Domaine des Pauvres »*, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-1877 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-597 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 relativement à sa concordance au Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 comme modifié par le Règlement N° 2019-596*, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* - **PA2019-135** (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-597 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 relativement à sa concordance au Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 comme modifié par le Règlement N° 2019-596*, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-1878 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-598 modifiant le Règlement de lotissement N° 481-85 relativement à sa concordance au Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 comme modifié par le Règlement N° 2019-596, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - PA2019-136 (Ra-2154)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-598 modifiant le Règlement de lotissement N° 481-85 relativement à sa concordance au Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 comme modifié par le Règlement N° 2019-596, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.*

CE-2019-1879 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-599 modifiant le Règlement de zonage N°480-85 afin de créer la zone RB/A-22 à partir des lots 2 814 967, 2 814 989, 5 558 886, 5 558 887, 3 055 589 et 2 814 870 afin d'y permettre uniquement l'usage d'habitation unifamiliale isolée et de fixer la marge de recul avant minimale à 20 mètres nonobstant toutes autres dispositions concernant les marges de recul du Règlement de zonage N° 480-85, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - PA2019-142 (Ra-2154)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-599 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 afin de créer la zone RB/A-22 à partir des lots 2 814 967, 2 814 989, 5 558 886, 5 558 887, 3 055 589 et 2 814 870 afin d'y permettre uniquement l'usage d'habitation unifamiliale isolée et de fixer la marge de recul avant minimale à 20 mètres nonobstant toutes autres dispositions concernant les marges de recul du Règlement de zonage N° 480-85, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.*

CE-2019-1880 Virement de fonds à partir du *Contingent* vers le budget de fonctionnement du *Processus de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout* - **AE2019-003** (CT-AE2019-003) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif autorise un virement de fonds de 280 000 \$ du poste *Contingent de proximité* vers le budget de fonctionnement du *Processus de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout*.

CE-2019-1881 Règlement hors cour relatif au dossier 200-17-014372-114 (*La Compagnie Chartis du Canada inc. et Pomerleau inc. c. Ville de Québec*) - **AJ2019-036** (CT-AJ2019-036) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le règlement hors cour dans le dossier 200-17-014372-114 (*La Compagnie Chartis du Canada inc. et Pomerleau inc. c. Ville de Québec*);
- 2° autorise le paiement d'un montant de 99 000 \$ à l'ordre de *Stein Monast en fidéicommiss*, en guise de règlement complet en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
- 3° autorise les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer, pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

CE-2019-1882 Avis de modification numéro 1 au contrat d'infrastructure de câblage à l'intérieur des bâtiments (Appel d'offres public VQ-47137) - **AP2019-584** (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 225 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Pagui inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2319 du 5 décembre 2018 pour l'infrastructure de câblage à l'intérieur des bâtiments, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1883 **Adjudication d'un contrat pour la fourniture d'enrobé bitumineux - Saison hivernale 2019-2020 (Appel d'offres public 61340) - AP2019-610 (Ra-2154)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Asphalte Lagacé ltée*, le contrat pour la fourniture d'enrobé bitumineux - Saison hivernale 2019-2020, pour une somme de 394 600 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 61340 et aux prix unitaires de sa soumission du 7 octobre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-1884 **Avis de modification numéro 7 relatif à l'agrandissement du centre communautaire des Chutes - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 50554) - AP2019-626 (CT-2448921) — (Ra-2154)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 132 673,73 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Entreprises QuébecHab ltée*, en vertu de la résolution CE-2018-0630 du 29 mars 2018, pour l'agrandissement du centre communautaire des Chutes - Arrondissement de Beauport, conformément à l'avis de modification numéro 7 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1885 **Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour effectuer des travaux mineurs de réparation de trottoirs et de bordures, saison 2019 - Lot C (Appel d'offres public 53209) - AP2019-644 (CT-2447499) — (Ra-2154)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 122 818,19 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Entreprises Antonio Barrette inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0544 du 27 mars 2019, pour effectuer des travaux mineurs de réparation de trottoirs et de bordures, saison 2019 - Lot C, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1886 Avis de modification numéro 1 relatif au renouvellement du contrat pour des travaux de métaux ouvrés - Incinérateur - Arrondissement de La Cité-Limoilou (VQ-48805) - AP2019-647 (CT-2435096) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 37 000 \$, excluant les taxes, au renouvellement du contrat adjudgé à *P.S. Métal inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1387 du 27 juin 2018, pour des travaux de métaux ouvrés - Incinérateur - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1887 Renouvellement d'un contrat pour la fourniture d'outillage et de produits abrasifs et chimiques *Walter* - Lot 1 (Appel d'offres public VQ-47986) - AP2019-660 (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour la fourniture d'outillage et de produits abrasifs et chimiques *Walter* - Lot 1, pour le parc véhiculaire, du 18 novembre 2019 au 17 novembre 2020, à *Outils Plus M.J. inc.*, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public 47986 et selon les prix unitaires indexés de sa soumission du 14 octobre 2015, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-1888 Participation de madame Frédérique Châlon, agente en culture et en relations internationales du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, à une mission de recrutement de main-d'oeuvre spécialisée qui se déroulera à Paris, en France, et à Tunis, en Tunisie, du 27 novembre au 7 décembre 2019 - CU2019-078 (CT-CU2019-078) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame Frédérique Châlon, agente en culture et en relations internationales du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, ou de son remplaçant, à une mission de recrutement organisée par *Québec International*, corporation de développement économique pour la région de Québec, qui se déroulera à Paris, en France et à Tunis, en Tunisie, du 27 novembre au 7 décembre 2019 ou à toute autre date fixée par les organisateurs, et à dépenser pour la participation à cet évènement un montant de 8 845,84 \$ pour les frais de mission, incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, l'hébergement, les frais de repas, le support logistique, les communications, la promotion sur le territoire, les frais de bagages excédentaires pour le matériel promotionnel et autres dépenses;
- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation de la représentante de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-1889 Participation de madame Mylène Gauthier, directrice par intérim de la Division du patrimoine et des relations internationales au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à une mission de représentation sur les bibliothèques publiques qui se tiendra à Namur, en Belgique, du 28 octobre au 3 novembre 2019 - **CU2019-087** (CT-CU2019-087) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le déplacement de madame Mylène Gauthier, directrice par intérim de la Division du patrimoine et des relations internationales au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, ou de son remplaçant, à participer à une mission de représentation sur les bibliothèques publiques qui se tiendra à Namur, en Belgique, du 28 octobre au 3 novembre 2019 ou à toute autre date déterminée par les organisateurs, et à dépenser pour la participation à cet événement un montant de 900 \$ pour les frais de mission, incluant le transport terrestre et les frais de repas à Namur;
- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation de la représentante de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-1890 Fermeture d'une partie de la rue Saint-Honoré, connue et désignée comme étant le lot 5 943 418 du cadastre du Québec - Affectation au domaine privé de la Ville des lots 5 525 081 et 5 943 418 du même cadastre, et échange de terrains avec soulte à être versée par la Ville pour l'acquisition d'une partie du lot 1 707 730 contre les deux parcelles de terrain mentionnées précédemment - Arrondissement de Beauport - **DE2019-259** (CT-2447839) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° ordonne la fermeture d'une partie de l'ancienne rue Saint-Honoré, connue et désignée comme étant le lot 5 943 418 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;
- 2° ordonne l'affectation au domaine privé de la Ville des lots 5 525 081 et 5 943 418 du même cadastre, tel qu'illustré au plan préliminaire joint au sommaire décisionnel;
- 3° conditionnellement à sa fermeture et à son affectation au domaine privé, cède, à 9302-9288 Québec inc., les lots 5 525 081 et 5 943 418 du même cadastre, d'une superficie totale de 208,5 mètres carrés, tel qu'illustré audit plan préliminaire;
- 4° en contrepartie, accepte la cession à la Ville, par 9302-9288 Québec inc. d'une partie du lot 1 707 730 du même cadastre, d'une superficie approximative de 904,1 mètres carrés, tel qu'illustré à ce même plan préliminaire. L'échange est fait avec soulte d'une somme de 10 400 \$, plus les taxes applicables à être versée par la Ville. Toutefois, la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec sont susceptibles de s'appliquer sur la valeur de la contrepartie de l'immeuble reçu en échange.

CE-2019-1891 Fermeture et affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la rue de l'Etna, connue et désignée comme étant une partie des lots 4 524 298 et 4 524 299 du cadastre du Québec, et vente de ces mêmes parties de lots - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - **DE2019-269 (Ra-2154)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° ordonne la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la rue de l'Etna, connue et désignée comme étant une partie des lots 4 524 298 et 4 524 299 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale approximative de 570,9 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° vende un immeuble situé en bordure de la rue de l'Etna, connu et désigné comme étant une partie des lots 4 524 298 et 4 524 299 du même cadastre, d'une superficie totale approximative de 570,9 mètres carrés, à 9332-8649 *Québec inc.*, pour une somme de 26 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 3° affecte au domaine public et ordonne l'ouverture d'une partie de la rue de l'Etna, connue et désignée comme étant une partie desdits lots du même cadastre, tel qu'illustré audit plan préliminaire.

CE-2019-1892 Participation de madame Nadine Levesque, du Service de la gestion des équipements motorisés, à un colloque organisé par la *Fire Department Safety Officers Association*, du 12 au 15 janvier 2020, à Scottsdale, en Arizona, aux États-Unis. - **EM2019-004 (CT-EM2019-004) — (Ra-2154)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame Nadine Levesque, du Service de la gestion des équipements motorisés, au colloque de la *Fire Department Safety Officers Association*, qui aura lieu du 12 au 15 janvier 2020, à Scottsdale, en Arizona, aux États-Unis, ou à toutes autres dates déterminées par les organisateurs, et à dépenser pour la participation à cet événement un montant de 4 550 \$ pour les frais de mission incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, l'hébergement, les frais de repas, le support logistique, les communications, la promotion sur le territoire, les frais de bagages excédentaires pour le matériel et autres dépenses;
- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation de madame Nadine Levesque à cette activité, sur présentation des pièces justificatives, et sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-1893 Subvention à l'Association des personnes handicapées de Charlesbourg, dans le cadre du Programme de soutien financier pour l'accès au loisir offert par des organismes ayant une programmation dédiée pour les personnes adultes ayant des incapacités - LS2019-366 (CT-2446901) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 11 000 \$ à l'Association des personnes handicapées de Charlesbourg, dans le cadre du Programme de soutien financier pour l'accès au loisir offert par des organismes ayant une programmation dédiée pour les personnes adultes ayant des incapacités.

CE-2019-1894 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 9 octobre 2019

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 9 octobre 2019, tel que rédigé.

CE-2019-1895 Approbation d'un mouvement de la main-d'oeuvre au Service des communications - RH2019-594 (CT-RH2019-594) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le transfert des postes et de leurs titulaires selon l'annexe 1 intitulée « Tableau du mouvement de main-d'oeuvre »;
- 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires.

CE-2019-1896 Création d'un poste de technicien en génie civil à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et nomination de monsieur Kevin Duhaime (ID. 080705) - RH2019-883 (CT-RH2019-883) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste 45179), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- 2° nomme monsieur Kevin Duhaime (ID. 080705), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien en génie civil (F707), classe 6

(poste no 45179), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, avec effet au 7 octobre 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1897 Création d'un poste de technicien en génie civil à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et nomination de monsieur Pascal-Olivier Bergeron (ID. 095810) - **RH2019-884** (CT-RH2019-884) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 45178), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
 - 2° nomme monsieur Pascal-Olivier Bergeron (ID. 095810), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 45178), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, avec effet au 7 octobre 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-1898 Abolition d'un poste de technicien en hygiène et sécurité au travail à la direction du Service de la gestion des équipements motorisés, mise en surnombre de madame Mélanie Tremblay (ID. 044730), création d'un poste de technicien en hygiène et sécurité au travail à la Division de la santé et de la sécurité au travail du Service des ressources humaines et remplacement de madame Mélanie Tremblay (ID. 044730) - **RH2019-893** (CT-RH2019-893) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de technicien en hygiène et sécurité au travail (F642), classe 5 (poste no 40957) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la direction du Service de la gestion des équipements motorisés;
- 2° déclare la titulaire du poste, madame Mélanie Tremblay (ID. 044730), technicienne en hygiène et sécurité au travail, classe 5, à titre d'employée en surnombre;
- 3° crée un poste de technicien en hygiène et sécurité au travail (F642), classe 5 (poste no 45235) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division de la santé et de la sécurité au travail du Service des ressources humaines;

- 4° remplace madame Mélanie Tremblay (ID. 044730), employée permanente, à l'emploi de technicienne en hygiène et sécurité au travail, classe 5 (poste no 45235), à la Division de la santé et de la sécurité au travail du Service des ressources humaines, avec effet au 13 octobre 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-1899 **Création d'un poste de technicien-surveillant en génie civil à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et nomination de monsieur Joël Cadorette (ID. 118312) - RH2019-900 (CT-RH2019-900) — (Ra-2154)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien-surveillant en génie civil (F606), classe 5 (poste no 45217), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- 2° nomme monsieur Joël Cadorette (ID. 118312), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien-surveillant en génie civil (F606), classe 5 (poste no 45217), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, avec effet au 7 octobre 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2019-1900 **Création d'un poste de technicien à la recherche et à la planification, classe 5, à la direction du Service du développement économique et des grands projets et nomination de monsieur Jean-François Otis (ID. 158427) - RH2019-907 (CT-RH2019-907) — (Ra-2154)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien à la recherche et à la planification (F615), classe 5 (poste no 45209) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la direction du Service du développement économique et des grands projets;
- 2° nomme monsieur Jean-François Otis (ID. 158427), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien à la recherche et à la planification (F615), classe 5 (poste no 45209), à la direction du Service du développement économique et des grands projets, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
- 3° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.
-

CE-2019-1901 Abolition d'un poste de préposé au secrétariat, classe 2, à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police, création d'un poste de commis auxiliaire, classe 2, à la Division des affaires administratives et financières du Service de police et remplacement de madame Manon Thibeault (ID. 029193) - RH2019-916 (CT-RH2019-916) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de préposé au secrétariat (F307), classe 2 (poste no 39338), à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police;
- 2° crée un poste de commis auxiliaire (F306), classe 2 (poste no 45214) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des affaires administratives et financières du Service de police;
- 3° remplace madame Manon Thibeault (ID. 029193), employée permanente, à l'emploi de commis auxiliaire (F306), classe 2 (poste no 45214), à la Division des affaires administratives et financières du Service de police, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1902 Abolition d'un poste de préposé au secrétariat classe 2, à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police, création d'un poste de commis auxiliaire, classe 2, à la Division des affaires administratives et financières du Service de police et remplacement de madame Judith Abgral-Gaulin (ID. 024323) - RH2019-917 (CT-RH2019-916) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de préposé au secrétariat (F307), classe 2 (poste no 33200), à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police;
- 2° crée un poste de commis auxiliaire (F306), classe 2 (poste no 45213) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des affaires administratives et financières du Service de police;
- 3° remplace madame Judith Abgral-Gaulin (ID. 024323), employée permanente, à l'emploi de commis auxiliaire (F306), classe 2 (poste no 45213), à la Division des affaires administratives et financières du Service de police, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1903 Promotion de monsieur Denis-B Lévesque (ID. 006871) au poste de contremaître aux équipements récréatifs et urbains à la Section du plein air de la Division du plein air et de l'animation urbaine du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2019-927 (CT-RH2019-927) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Denis-B Lévesque (ID. 006871), employé permanent, au poste de contremaître aux équipements récréatifs et urbains (D210), classe 7 (poste no 42508), à la Section du plein air de la Division du plein air et de l'animation urbaine du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1904 Modification de la résolution CE-2019-1142 relative à la promotion de monsieur Jean-François Caouette (ID. 102598) à titre de responsable d'équipements à la Section du loisir culturel et patrimonial de la Division de la culture et des loisirs au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2019-928 (Modifie CE-2019-1142) (CT-RH2019-928) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2019-1142 du 12 juin 2019, relative à la promotion de monsieur Jean-François Caouette (ID. 102598) à titre de responsable d'équipements à la Section du loisir culturel et patrimonial de la Division de la culture et des loisirs au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, en modifiant le traitement, et ce, rétroactivement au 16 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au présent sommaire décisionnel.

CE-2019-1905 Nomination de monsieur Hugo Sanschagrín (ID. 171277) à l'emploi de directeur par intérim de la Division du marketing au Service des communications - RH2019-941 (CT-RH2019-941) — (Ra-2154)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Hugo Sanschagrín (ID. 171277), employé temporaire, à l'emploi de directeur par intérim de la Division du marketing (D128), classe 2 (poste no 40494), au Service des communications, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 14 h 00

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad